



# CONCOURS BEURSAILT



Qualificatif pour le Championnat de France

ORGANISE CONJOINTEMENT PAR LES COMPAGNIES D'ARC DE

**SAINT MAUR**

55, QUAI DE BONNEUIL  
94210 LA VARENNE  
☎ 01 70 13 31 18

**CHENNEVIÈRES**

15, RUE DES ARCHERS  
94430 CHENNEVIÈRES  
☎ 01 45 76 13 19

mail: [ciedarcestmaur@club-internet.fr](mailto:ciedarcestmaur@club-internet.fr)

## LE FLOREAL 2012

Vendredi 30 mars	Samedi 31 mars	Dimanche 1 avril
---------------------	-------------------	---------------------

Le vendredi : **deux départ**, le samedi : **quatre départs** et le dimanche : **trois départs** par peloton de 5 tireurs dans les 2 jeux de Saint-Maur et les 2 jeux de Chennevières (*cf. adresses ci-dessus*).

- Vendredi 30 mars → 17h 30 - 20h
- Samedi 31 mars → 9h - 11h 30 - 14h - 16h 30
- Dimanche 1 avril → 9h - 11h 30 - 14h

### Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie

**La coupe de Saint-Maur**, par équipe de 4 tireurs, toutes catégories, au plus grand nombre de NOIRS (ex aequo départagés aux HONNEURS/CHAPELETS, arcs classiques uniquement).

**La coupe de Chennevières**, par équipe de 4 tireurs, toutes catégories, au plus grand nombre d'HONNEURS (ex aequo départagés aux NOIRS/CHAPELETS, arcs classiques uniquement).

**La coupe Cupidon**, par équipe de 4 tireurs, tous types d'arcs confondus, au plus grand nombre d'HONNEURS (ex aequo départagés aux NOIRS/CHAPELETS).

**La coupe Tradition** par équipe de 3 tireurs, arc droit uniquement, au plus grand nombre d'HONNEURS (ex aequo départagés aux NOIRS/CHAPELETS).

La remise des prix aura lieu à la Compagnie de Saint-Maur le **Dimanche 1 avril** vers 18 heures.

Inscriptions toutes catégories : **7,50 Euros**

Formulaire joint à retourner à la « Compagnie d'Arc de Saint-Maur » **avant le 23 mars** accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « **Compagnie d'Arc de Saint-Maur** »

55, quai de Bonneuil - 94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

**Pour les pré-inscriptions rendez-vous sur [www.lefloreal.net](http://www.lefloreal.net)**

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des mandats. Vos lieux et heures de tir vous seront confirmés sur le site Internet ou par retour de courrier, la Compagnie se réservant le droit de les modifier en fonction des disponibilités.

**A NOTER** : Tenue blanche ou de Club/Compagnie appréciée.

Tous les types d'arcs, y compris les arcs à poulies sont acceptés.

Pensez à vous munir de la licence, du passeport et du certificat médical en cours de validité.